



CHAPITRE 3 :

APPROCHE CONTEXTUELLE :



- Notre Objectifs :

-analyse comparative et choix du site :

1_ le port :

2_ TAFESOUT :

3_ FORET DE HONAINE :

- synthèse :

-Analyse de site choisi :

-Le diagramme de Giovanni :

-Le diagramme solaire (Altitude 35°) :

-Motivation de choix de projet :



- Notre Objectifs :

Notre démarche se base sur la définition des différentes variantes des terrains, pour répondre aux exigences d'implantation d'un centre de la nature, à l'échelle régionale, ainsi leur potentialité par rapport aux critères suivants :

- implantation dans un site montagneux à une altitude élevée.
- Eviter le voisinage des agglomérations et d'industrie nuisible.
- La visibilité de projet.
- L'insertion du projet dans les orientations de l'analyse contextuel
- Climat idéal
- Terrain vaste et en pente de forme irrégulière. (Avec une forte pente).

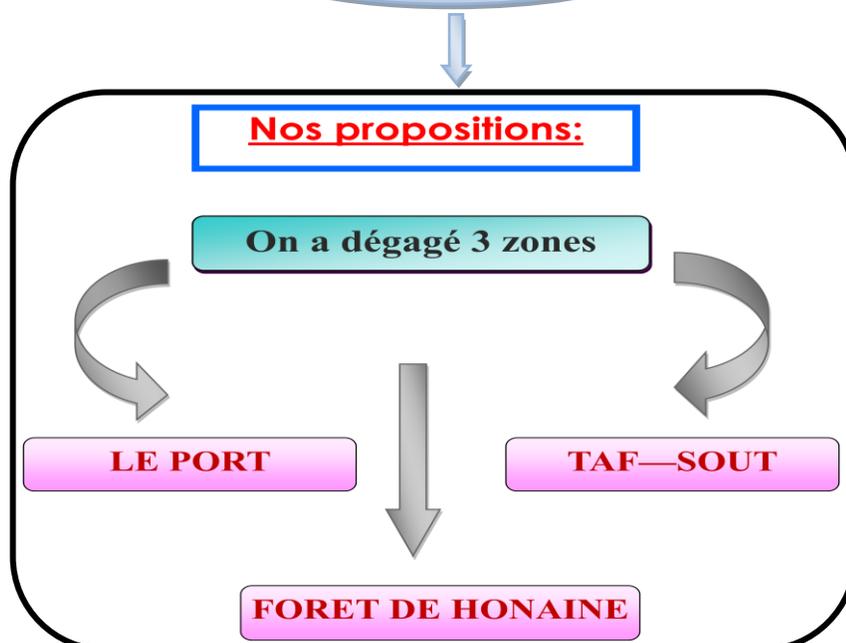
-Accessibilité :

-Il faut que l'équipement soit desservi par le transport en commun et permet l'accès facile des véhicules.

-La visibilité :

-La fonction culturelle doit être toujours perçue comme l'une des tous premiers éléments structurants de la ville.

Le choix sera entre les trois Z.E.T de Honnaine:
LE PORTE / TAFESOUT / FORET DE HONNAINE





-Analyse comparative et choix du site :

1- le port :



-Situation :

Le port est situé au nord ouest de la ville de Honaine limité :

- Au Nord par la forêt, la falaise et des habitats individuels.
- Au sud par les monts de traras.
- A l'est par le centre ville.
- A l'ouest par la mer méditerrané.

-Accessibilité :

On peut accéder au port par :

- Une voie mécanique qui relie le port avec le centre ville.
- Une voie piétonne a proximité de la falaise.

- Ses problèmes :

- La pollution est menacé par le rejet des eaux usées se fait au delà de port.
- Le problème de navigation causée par la houle (ondulatoire de la mer sans déferlement des vagues) quand les vagues frappent les monts de traras.



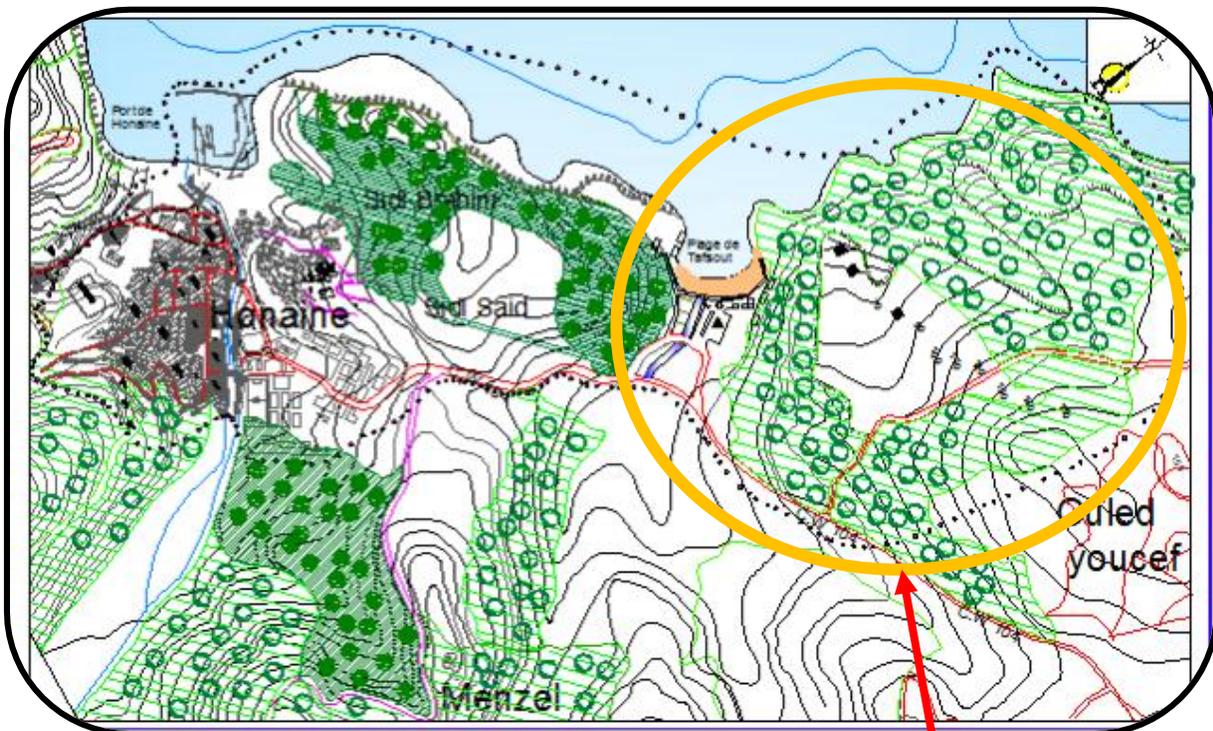
-Les critères sur le port :

- La rupture ville –port.
- La pêche qui a une activité importante de la zone, est devenue durant près d'un siècle, une activité accessoire.
- Ville dépourvue de service.

-Problématique:

- Le manque des infrastructures d'accompagnements du port.
- Les difficultés de main d'œuvre des embarcations au droit de la passe d'entrée.
- Le problème de navigation.
- l'isolement de liaisons.
- Tout ces facteurs ont rend le port de Honaine un port qui ne fonctionne pas.

2_ TAFESOUT :



Tafesout



-Présentation :

Non de la Z E T	TAFSOUT			SUPERFICIE:45he
Localisation	Wilaya	Daira	Commune	Localisation
	TLEMCEN	HONNAINE	TAFSOUT	TAFSOUT
Limites	Nord	Ouest	Est	Sud
	mer Méditerranée	le monticule de sidi brahem	la foret de pins	le CW 103 et les terres agricoles
potentialités touristiques	plage et mer	orientation	bien abritée	
		capacité	petite	
		nature du sol	plage	<ul style="list-style-type: none"> • Sable:fin. • Longueur 100:m. • Largeur 150:m. • Superficie 0.5:he. • capacité :500baigneurs.
		mer	déclivité moyenne	
	arrière plage	couverture végétale		dense
infrastructure de base	accessibilité	terrestre	facile	le CW 104
		maritime	inexistante	
	électricité		existante	
	eau potable		existante	
	télécommunications		existante	
assainissement		existante		
service urbains	proximité d'une agglomération		courte	
	services urbains		existant	

- AVANTAGES :

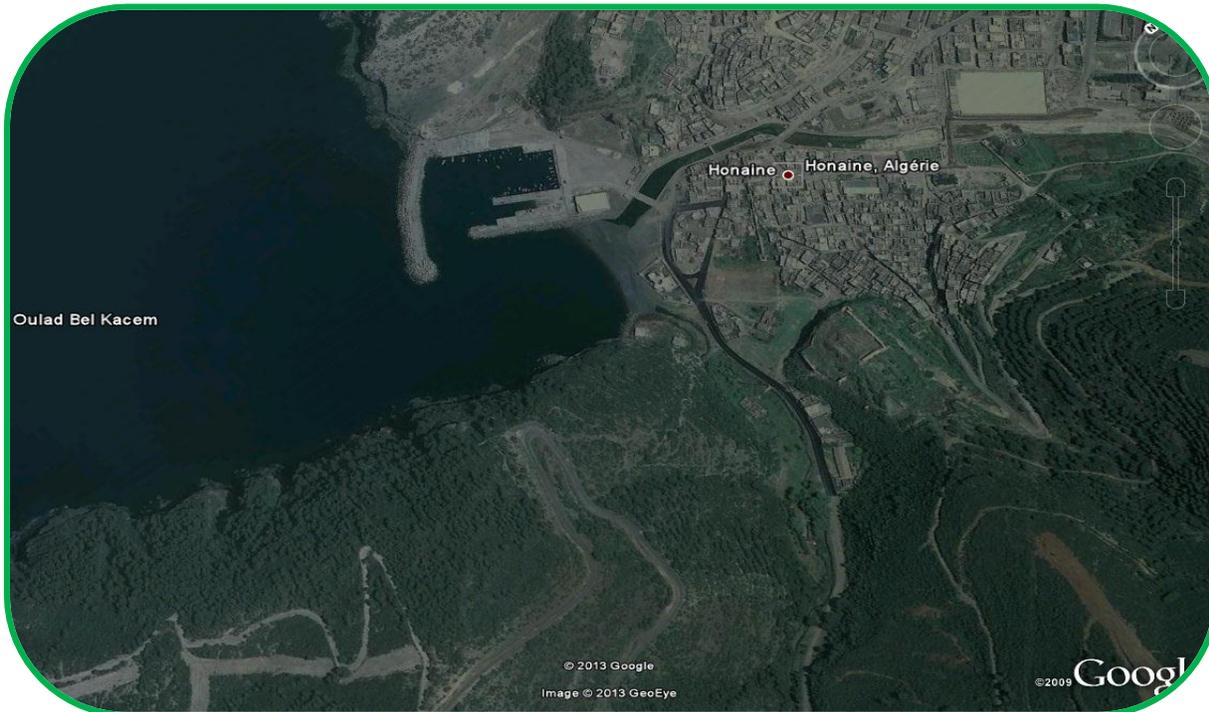
- Terrain accessible par la CW 104.
- La plage est bien abritée des vents dominants Nord-Ouest.
- Accès direct à la mer.
- Proximité du village de Honnaine.
- Couverture végétale et microclimat.

- INCONVENIENT :

- Le terrain a une topographie très difficile.
- Risque sismique non étudié.
- Risque d'inondation.
- Pollution due au rejet des eaux usées sans traitement à la mer.
- Manques d'équipement public.
- Littoral non aménagé.
- Sous dimensionnement des voies d'accès.
- Mitoyenneté du forêt.
- Préséance de terres agricoles.



3_ FORET DE HONNAINE :



-Présentation :

Non de la Z E T	HONNAINE			SUPERFICIE: 107he
Localisation	Wilaya	Daira	Commune	Localisation
	TLEMCCEN	HONNAINE	HONNAINE	HONNAINE
Limites	Nord	Ouest	Est	Sud
	mer Méditerranée	talus continentale (Mersa amelek)	le monticule de sidi braem, et le CW 103	la foret de ouled sidi cheikh.
potentialités touristiques	plage et mer	orientation	bien abritée	
		capacité	moyenne	
	nature du sol	plage	<ul style="list-style-type: none"> • galets et sable grossier. • Longueur: 1000 m. • Largeur: 50m. • Superficie: 5he. • capacité: 5000baigneurs. 	
		mer	déclivité marine ,faible	
arrière plage	couverture végétale		dense	
infrastructure de base	accessibilité	terrestre	facile	le CW 103
		maritime	facile	le port
	électricité		existante	
	eau potable		existante	
	télécommunications		existante	
	assainissement		existante	
service urbains	proximité d'une agglomération		courte	
	services urbains		élevés	

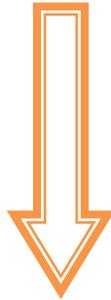
-On a déjà citer les aventege et les inconvinient de honnaïne.



- synthèse :

Notre choix doit être basé selon les critères suivants :

- Un accès direct par la forêt, pour une relation directe (projet, paysage).*
- un terrain agricole apte à recevoir notre projet.*
- une relation avec la mer.*
- une bonne continuité entre la ville et la forêt.*
- inscrit dans un réseau routier accessible par le public.*



-Donc d'après notre analyse et d'après ces critères la forêt de honaine c'est le meilleur endroit pour réserver notre projet.



Analyse de site choisi :

-Situation par rapport à la ville de Tlemcen :



-notre terrain se trouve à 60 Km de la wilaya de Tlemcen et à 40Km de la frontière marocaine.

-Interprétations des données physiques :

- situation : Le site est situe à 2 km au niveau du ville de honaine.
- Superficie : 03.5ha





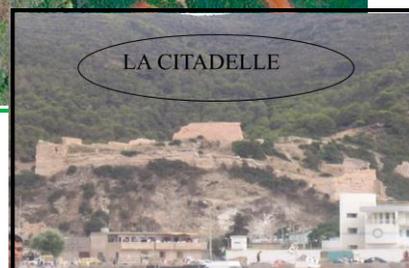
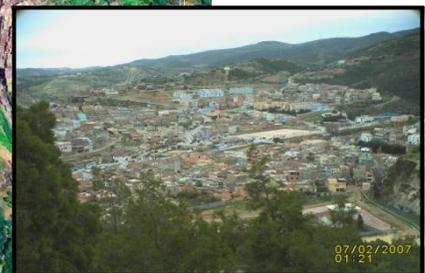
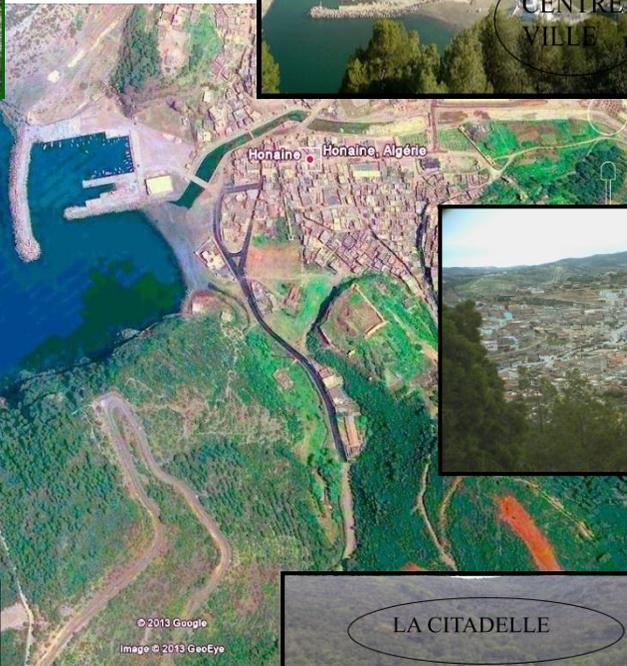
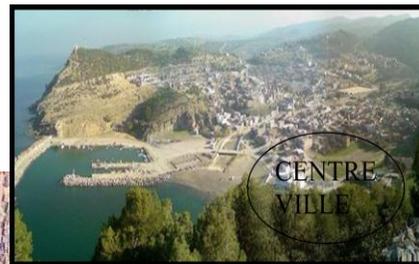
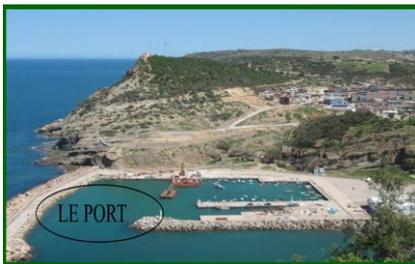
-Servitude :

- La liaison avec les autres entités se fait par les voies suivantes :

-La Chemin de wilaya 104 qui mène vers REMCHI au sud et NEDROMA à l'Ouest avec un flux de circulation faible et avec de voie étroite.



Etat de fait : Notre site se situe dans une zone agricole et non urbanisé.





Accessibilité :

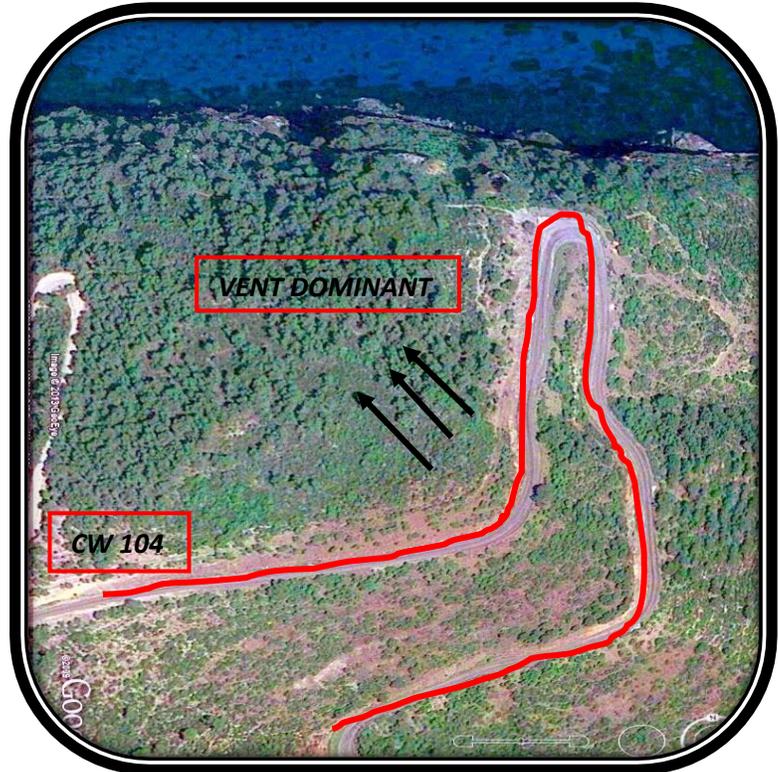
-Le c.w n°104, asphalté qui ceinture notre terrain est d'une bonne viabilité, mais nécessite un élargissement.

Vent dominant :

-Les vents dominants sont ceux provenant des secteurs **EST-NORD** et **OUEST- SUD OUEST**.

Végétation et microclimat:

-La végétation est constituée par quelques essences qui cadrent agréablement le site, notamment le pin maritime associé au pin d'Alep. Le microclimat est favorisé par la couverture végétale, la brise marine et la situation géographique du site même. Tous ces facteurs contribuent aux pleinement aux activités balnéaires.

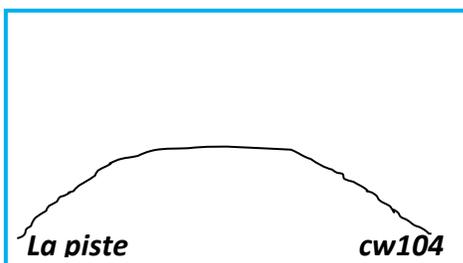


Topographie de terrain :

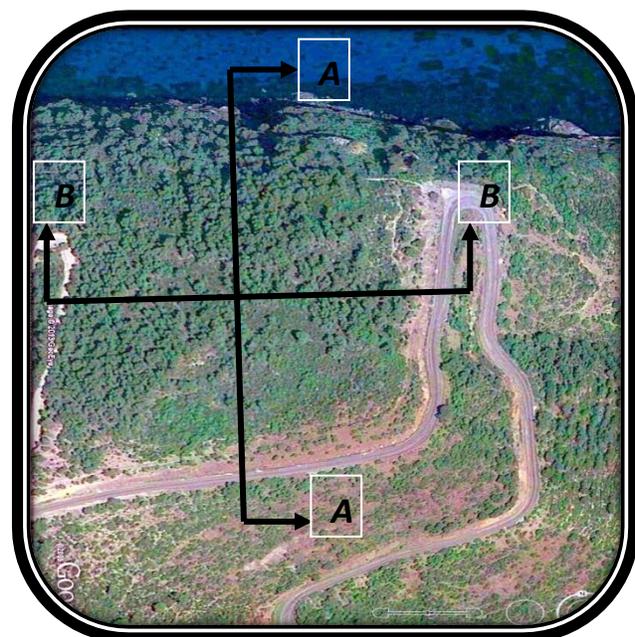
-Le terrain constructible a une topographie très difficile.



Coupe A-A

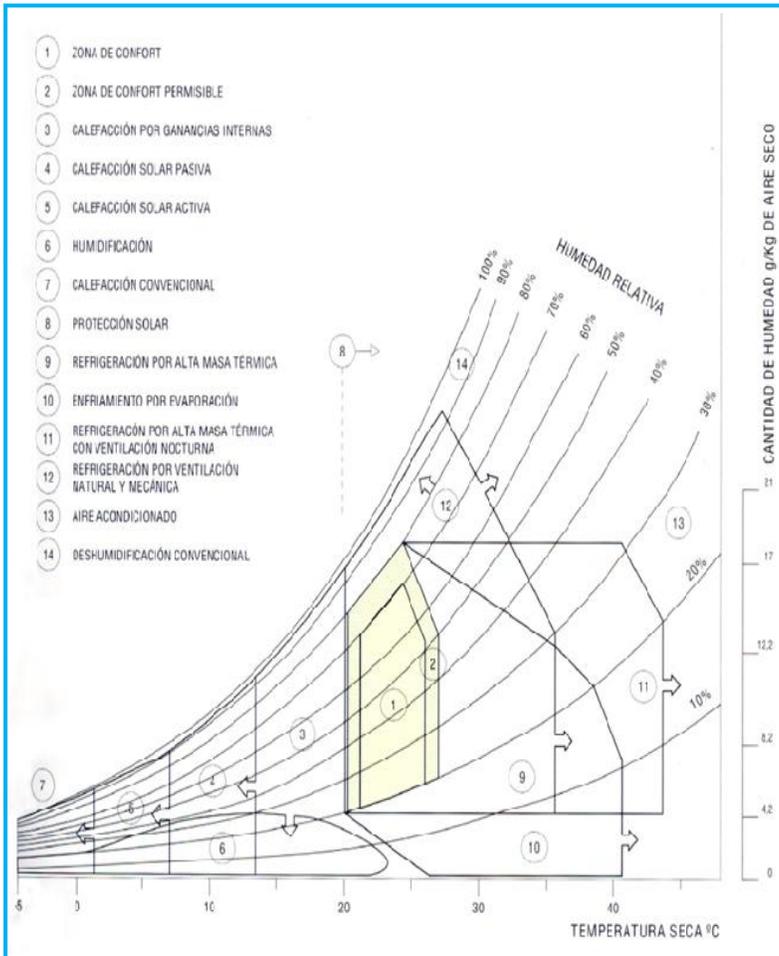


Coupe B-B





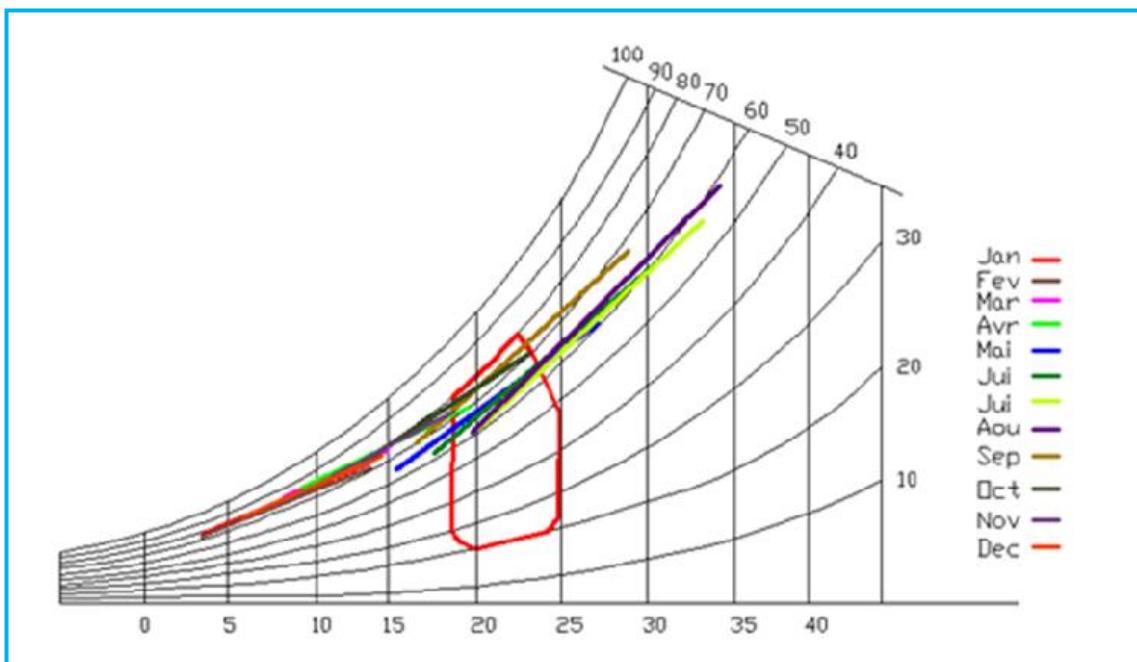
Le diagramme de Giovanni :



A pour but de donner des recommandations climatiques pour un site donné, les droites sont tracées comme suit :

Le 1er point est donné par la température max avec le pourcentage d'humidité min du mois donné afin de déterminer les besoins en conception du projet.

Le 2eme point est donné par la température max avec le pourcentage d'humidité min du mois donné.

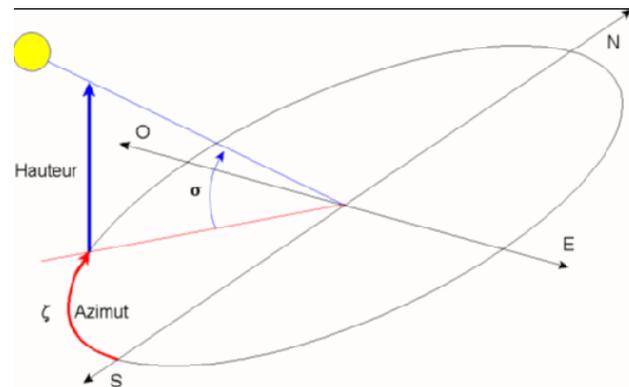
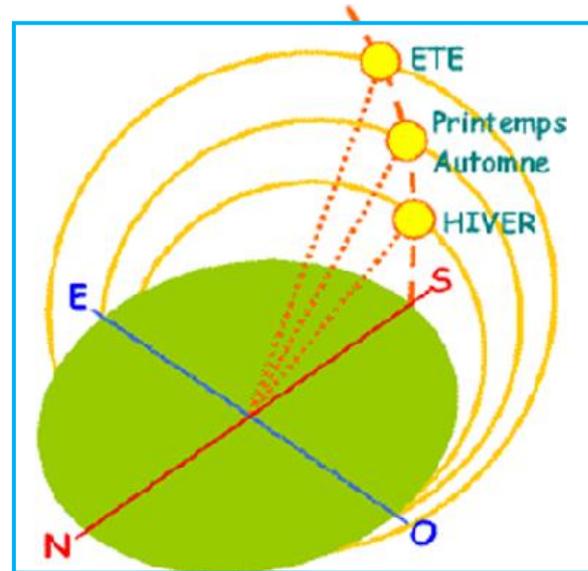




Le diagramme solaire (Altitude 35°) :

-Il donne la position du soleil à toute heure du jour, n'importe quel mois de l'année pour la région de **Honaine**, il est utile pour le positionnement des ouvertures, débord de toiture, brise soleil, végétations.

-Le diagramme solaire pour une latitude donnée, permet de visualiser l'azimut et la hauteur du soleil pendant les heures de la journée et suivant les saisons.



-Synthèse et recommandations :

-Pour une meilleure intégration climatique de notre projet on doit respecter les recommandations suivantes :

1- Implantation suivant l'axe est ouest et cela pour une captation maximale des rayons solaire au Sud en hiver.

2- le choix des formes se fera de façon à minimiser les surfaces en contact avec les vents dominants afin de réduire les déperditions thermiques en hiver.

3- Utilisation d'une inertie forte des murs afin d'éviter les surchauffe en été et les déperditions d'énergie en hivers.

4- Utiliser les matériaux naturels, renouvelables, qui nécessitent un minimum d'énergies pour leurs fabrications, et qui dégagent le minimum de gaz nocifs pour l'environnement.



Motivation de choix de projet :

- d'après notre analyse urbaine on a jugé de traité un équipement qui a une relation avec la nature et l'environnement et qui participe à l'interprétation ; à la valorisation de ces ressources naturelles.

- Notre choix d'équipement a été basé sur un nombre de critères qu'on a jugé très importants à savoir :

- La protection et la préservation de la faune et la flore.
- La recherche scientifique.
- La sensibilisation : grâce à l'orientation et de manière régulière d'exposition.
- Promouvoir le secteur touristique : en sauvegardant le patrimoine.

-L'Algérie en général et Honain en particulier, possèdent un patrimoine forestier considérable ; mais qui souffre d'énormes problèmes qui menacent sa durabilité et son rendement . Donc ce centre vise la préservation de ce patrimoine pour soulager les inquiétudes de la population quand à l'avenir de nos forêts et contribuer ainsi à adopter la meilleure politique pour atteindre cet objectif.



C'est pour ça on a essayé de faire une analyse thématique sur des équipements qui traitent la nature.